Bonjour,

Je m'adresse à vous en tant qu'individu passionné par les potentialités des nouvelles technologies de paiement. Aujourd'hui, je souhaite partager avec vous une proposition qui pourrait non seulement apporter une valeur ajoutée à votre commerce, mais aussi attirer une nouvelle clientèle : l'adoption du Bitcoin comme méthode de paiement.

**Avantages du Bitcoin pour votre commerce :**

1. **Économie sur les frais de transaction :** Le Bitcoin peut réduire significativement les frais par transaction, offrant ainsi une alternative économique par rapport aux frais traditionnels de carte bancaire. Les frais de transaction sont payés par le client et non par le commerçant.
2. **Instantanéité des transactions :** Les transactions sont instantanées, contrairement aux paiements par carte bancaire qui prennent généralement entre 2 et 7 jours avant d'être validés.
3. **Transactions finales et sécurisées :** Les paiements en Bitcoin sont irréversibles, ce qui limite le risque d'annulations de paiement frauduleuses.
4. **Indépendance et contrôle :** En acceptant le Bitcoin, vous avez un contrôle complet sur vos fonds sans dépendre des banques ou d'autres intermédiaires financiers.
5. **Attractivité pour une nouvelle clientèle :** Le Bitcoin attire une clientèle nouvelle, désireuse de payer en Bitcoin, comme moi.
6. **Protection contre l'inflation :** Le système Bitcoin est désinflationniste et permet de se protéger contre l'inflation causée par l'impression massive de monnaie par les banques.

Il est possible que vous ayez entendu parler du Bitcoin comme d'une monnaie utilisée pour le marché noir ou bien que c'est une catastrophe pour l'environnement.

Des études montrent qu'en 2023, seulement 0,34% des transactions Bitcoin ont été utilisées pour le marché noir, contre environ 5% pour l'euro.

Concernant l'environnement, je vous recommande l'article d’Alexandre Stachtchenko : https://cryptoast.fr/tribune-manuel-survie-jungle-poncifs-anti-bitcoin/

L'intégration du Bitcoin est assez simple ; vous avez seulement besoin d'un smartphone. Si vous avez des employés, il est possible d'installer un terminal de paiement sur leurs smartphones sans qu'ils aient accès aux fonds.

Si vous souhaitez en savoir plus ou que vous souhaitez un accompagnement sur la mise en place de cette solution dans votre commerce, je me ferai un plaisir de vous aider.

Vous pouvez me contacter par e-mail : william.faure@protonmail.com.

En espérant que ma suggestion retiendra votre attention.

Cordialement,